



**Assemblée générale annuelle 2019-2020
tenue le jeudi 17 septembre 2020 à 16h15
via la plateforme Zoom**

Présences: (55/102)

Abellard Marie-Agar – Laval (1)	Allard Jean-Marc – Montréal (2)
Arseneault Mélanie – Lanaudière (2)	Bédard Éric – Montérégie (1)
Blaquière Caroline – Laurentides (1)	BenSaïad Saïd – Montréal (2)
Boucher Louise – Mauricie-Centre du Québec (1)	Boufadiz Ghita – Montréal (1)
Bullock Paul – Laurentides (3)	Canuel Lucie – Montréal (4)
Caudron Kathleen – Lanaudière (1)	Dassie Valérie – Montérégie (4)
Désir Kettia-Laval (1)	Fitzback Karine – Capitale Nationale (1)
Girard Alec – Montérégie (2)	Hamel Gabriel/J Cheevers (7)
Lalande Gilles – Montréal (3)	Lamoureux Jocelyn – Laurentides (1)
Landry Nadia – Montérégie (1)	Larouche Lise – Laurentides (1)
Latreille Steve – Laurentides (1)	Leduc Nancy – Laurentides (3)
Lemieux Sylvain – Laurentides (1)	Lévesque Pascal – Capitale Nationale (2)
Massie Mario-Olivier – DG / Conseil (FRIJQ)	Messier Guillaume – Montérégie (1)
Monté Martin – Montérégie (4)	Pelletier Dyna – Montréal (1)
Potvin Myriam – Laurentides (1)	Théroux Simon – Laurentides (1)
Thibault Claire – Lanaudière (1)	Tremblay Michel – Montréal (1)

Absences :

Ayotte Jacinthe – Montréal (1)
Blackburn Luc – Saguenay-Lac St-Jean (1)
Benoit Samantha – Montréal (1)
Boatswain Sandra – Montréal (1)
Beaubien Martine – Montréal (1)
Beauregard Robert – Montérégie (1)
Colin Mélissa – Montréal (1)
Desrameaux Adélaïde – Montréal (1)
Dévil Béatrice – Montréal (1)
Fakoya Ibrionke – Montréal (1)
Gauthier Micheline – Mauricie-Centre du Québec (1)
Gaubreau Benoit – Lanaudière (1)
Gilbert Laury – Saguenay-Lac St-Jean (1)
Jean-Charles Margaret – Montréal (1)
Kokitko Stéphanie – Montérégie (1)
Leblond Nicole – Estrie (1)
Filion Ginette – Montréal (1)
Dumas Nathalie – Montérégie (1)
Méric Brigitte – Laval (1)
Normandeau Isabelle – Saguenay-Lac St-Jean (1)
Robert Nicolas – Laurentides (1)
Sandy Hermelyn – Montréal (1)
Benoit Samantha – Montréal (1)
Blais Natacha – Estrie (1)
Blouin Bruno – Montérégie (1)
Bostic Ryan – Montréal (1)
Beauchamp Nelson – Montréal (1)
Cap rock Feler – Montérégie (1)
Desjardins Louis – Laurentides (1)
Désy Luc – Lanaudière (1)
Dozois Isabelle – Laurentides (1)
Fouzia Zarhane – Montréal (2)
Gauthier Micheline – Mauricie-Centre du Québec (1)
Gaubreau Benoit – Lanaudière (1)
Héту Pierre – Montréal (1)
Jean-Pierre Paul-Raphaël – Montréal (1)
Lafrance Jean – Capitale Nationale (1)
Lemay Johanne – Saguenay-Lac St-Jean (1)
Henri Roxanne – Montérégie (1)
Lessard Micheline – Laurentides (1)
Morin Darcy – Laurentides (1)
Plante Jean-François – Lanaudière (2)
Robidoux Benoit – Montérégie (1)
Victor Claudine – Montréal (1)

Invités :

Martel Marie-Hélène – Montérégie
Suzanne Forget – Montréal
Sylvie Beaudoin - Adjointe administrative FRIJQ
Frédéric Thérien – Montérégie
Isabelle Lapierre – Montérégie

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mme Mélanie Arseneault
2. Ouverture de l'assemblée
3. Proposition pour la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée R-20-09-22
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour R-20-09-23
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2018-2019 (19 septembre 2019) R-20-09-24
6. Présentation et acceptation des états financiers 2019-2020 par Caroline Blaquière, trésorière et Mario-Olivier Massie R-20-09-25
7. Fixation de la cotisation annuelle 2020-2021 R-20-09-26
8. Présentation du rapport annuel 2019-2020 par Mario-Olivier Massie
9. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2020-2021 R-20-09-27
10. Nomination et entérinement des membres du conseil d'administration 2020-2021 R-20-09-28
11. Questions diverses
12. Levée de l'assemblée R-20-09-29

Monsieur Massie, le directeur général, prend la parole afin de donner certaines directives pour cette rencontre, étant donné que cette assemblée générale annuelle a lieu par le biais de la plateforme ZOOM. Il prend les présences des membres et les nomme un à un. De plus, il les informe des procédures à suivre et explique que, s'il y a des questions concernant les dossiers de la COVID-19, la reddition de comptes ou autres dossiers, ils devront les lui transmettre par courriel.

De plus, il prend le temps d'expliquer la tournée qui se fera en compagnie de la présidente et d'un représentant de la région, dont les rencontres se feront également de manière virtuelle, et ce, afin de discuter de l'évolution des négociations de la nouvelle Entente nationale 2020-2025.

Il confirme les dates et les heures des régions, soit le vendredi 25 septembre (Lanaudière), le lundi 28 septembre (Montréal et Laval), le mardi 29 septembre (Montérégie), le mercredi 30 septembre (Capitale Nationale, Mauricie-Centre du Québec et Saguenay Lac-St-Jean) et le jeudi 1^{er} octobre (Laurentides).

Chaque rencontre se tiendra de 8 h à 9 h, à la date prévue. Une invitation par région sera transmise aux participants quelques jours avant la date de chaque rencontre, accompagnée d'un ordre du jour et du code d'accès Zoom. M. Massie passe la parole à notre présidente, Mme Mélanie Arseneault, pour l'ouverture de cette AGA 2019-2020.

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mme Mélanie Arseneault

Mélanie Arseneault souhaite la bienvenue aux membres de la fédération présents et déclare que l'assemblée générale annuelle est ouverte à 16h15, vu que nous devons attendre les membres avant de débiter et atteindre le quorum. De plus, au nom des membres du conseil d'administration, elle tient à souligner le 20^e anniversaire de la FRIJQ.

Dans le rapport annuel 2019-2020 que nous vous avons transmis, vous pourrez prendre connaissance des faits saillants de notre fédération, au cours de la dernière année. Ce dernier met également en valeur les réalisations et accomplissements de notre personnel qui, jour après jour, encourage la persévérance et contribue à la réussite de tous les employés de nos résidences et nos usagers.

Comme vous le savez, la fin de notre année financière a été marquée par l'annonce inattendue de la pandémie mondiale (COVID-19) qui nous a propulsés vers une nouvelle réalité où chacun d'entre vous a su démontrer une certaine créativité, et ce, en un temps record, en ce qui a trait aux mesures sanitaires imposées.

Durant cette année et tel que discuté lors de l'Assemblée générale annuelle 2019, nous avons mis en place le comité de négociation de l'Entente nationale 2020-2025 qui, depuis septembre 2019, s'est réuni à de nombreuses reprises. Nous tenons d'ailleurs à remercier les membres du comité, soit : Pascal Lévesque (Capitale nationale), Martin Monté (Estrie), Éric Bédard (Montérégie), Gilles Lalande (Montréal) et Mario-Olivier Massie, Directeur-général, qui ont grandement contribué à préparer la documentation nécessaire pour cette négociation. De plus, nous tenons à remercier Mario-Olivier Massie pour son travail depuis son arrivée en fonction ainsi que pour le suivi des dossiers de nos membres.

Finalement, je tiens à souligner le travail accompli par chacun et chacune d'entre vous afin de faire avancer les dossiers et les différents projets. Je vous remercie pour votre dévouement, votre détermination à faire bouger les choses, à accueillir et prendre soin de davantage de jeunes dans les différentes ressources, et ce, partout dans la province de Québec.

2. Ouverture de l'assemblée

La présidente demande au directeur général, M. Massie, de confirmer le quorum. Ce dernier a pris les présences à l'aide de la liste des membres ayant préalablement confirmé leur présence par courriel et ceux présents à la conférence via Zoom ou encore par téléphone. Il nous confirme que nous avons le quorum requis pour débiter cette rencontre, car nous avons cinquante-cinq (55) membres sur cent-deux (102) membres et cinq (5) invités.

- 3.** À titre de **proposition pour la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée**, la présidente suggère le nom de Mario-Olivier Massie, qui agira à titre de président et de secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2019-2020.

R-20-09-22

Il est proposé par Pascal Lévesque, secondé par Éric Bédard et adopté à l'unanimité que Mario-Olivier Massie puisse agir à titre de président et de secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2019-2020.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2019-2020

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts.

R-20-09-23

Il est proposé par Nadia Landry d'accepter l'ordre du jour tel que présenté par la présidente, secondé par Guillaume Messier et adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2018-2019 tenue le 19 septembre 2019

Les membres présents ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de l'AGA 2018-2019.

R-20-09-24

Il est proposé par Louise Boucher, secondé par Nancy Leduc et adopté à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le contenu du procès-verbal de l'AGA 2018-2019 tenue le 19 septembre 2019.

6. **Présentation et acceptation des états financiers 2019-2020**

Caroline Blaquière, la trésorière, dépose **les états financiers 2019-2020 en date du 31 mars 2020** et indique que ce rapport de mission d'examen fut préparé et transmis par notre firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette. Madame Blaquière explique, avec la collaboration du directeur général, la présentation et confirme qu'elle a pris connaissance du document présenté et qu'il représente très bien les orientations financières que nous nous étions données et qui furent acceptées par le conseil d'administration dûment tenu le 28 août 2020.

Un point majeur de changement a été modifié cette année, tel que discuté lors de la dernière Assemblée générale annuelle tenue en septembre 2019. En effet, il avait été accepté de transférer le fonds affecté aux projets spéciaux, soit la somme de 50 000 \$, au fonds affecté par une résolution afin de le modifier pour l'année financière 2019-2020, tel que convenu avec nos vérificateurs. Pour ce qui est des produits pour 2020, ils sont de l'ordre de 215 394 \$ et les charges de 234 977 \$, dont une insuffisance sur les produits sur les charges de 19 583 \$ en 2019-2020.

Cette somme de 19 583 \$ est due principalement au départ de M. Denis Joly (16 778 \$) en mai 2019 avec des dépenses de paiement de son Barreau d'une année, sa paie de vacances accumulées et le paiement du nouveau directeur général pour une période de deux (2) mois afin de faire la transition du départ de M. Joly.

De plus, nous avons engendré des dépenses au niveau de l'amélioration locative de nos bureaux par l'installation d'une nouvelle technologie téléphonique, une mise à niveau des ordinateurs, une modification du site web et des lieux de travail et l'achat de mobilier de bureau, qui représentent une somme de près de 18 500 \$ pour ces dépenses.

À cela, nous ajoutons une somme non-budgétée, en ce qui concerne la COVID-19, où nous avons dépensé une somme à ce jour de 8 252 \$ pour les salaires de Mme Sylvie Beaudoin, qui fut mise en quarantaine suite à un retour de voyage, ainsi qu'aux honoraires hors contrat de M. Massie. Madame Blaquière a tenu à informer les membres présents qu'en date de ce jour, nous aurons d'autres dépenses qui seront reliées à la COVID dans les prochains états financiers

2020-2021. Par contre, nous avons fait une demande d'aide financière auprès du MSSS en juillet dernier.

Après lecture et commentaires du **dépôt des états financiers 2019-2020**, il est proposé d'adopter le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant, soit les États financiers 2019-2020 en date du 31 mars 2020, tel que présenté par nos comptables chez Dumoulin Léonard et Touchette.

R-20-09-25

Il est proposé par Dyna Pelletier, secondé par Gilles Lalande et adopté à l'unanimité d'approuver le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant, soit les États financiers 2019-2020 en date du 31 mars 2020, tel que présenté par nos comptables chez Dumoulin Léonard et Touchette.

7. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2020-2021

La trésorière, Caroline Blaquière, demande aux membres de l'assemblée de reconduire pour une autre année la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le mandat annuel et la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2020-2021.

R-20-09-26

Il est proposé par Louise Boucher, secondé par Guillaume Messier et adopté à l'unanimité de nommer la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le mandat annuel et la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2020-2021.

8. Fixation de la cotisation annuelle 2020-2021

Monsieur Massie présente le tableau concernant l'augmentation de la cotisation annuelle aux membres qui, par le passé, était basé sur le coût de la vie moyen de l'année précédente. Suite aux discussions tenues lors du conseil d'administration du 28 août dernier, en tentant d'être moins dépendant de la subvention associative du MSSS et de conserver notre fonds non affecté de près de 305 000 \$ en date du 15 septembre pour le développement futur de notre fédération, il fut convenu d'augmenter la cotisation à 75 \$ par mois, et ce, à compter du 1^{er} octobre prochain. Cela prend en considération tout le travail qui a été accompli au cours de la dernière année et les services que la permanence offre aux membres.

Après discussion, il fut convenu par les membres présents d'accepter d'augmenter la cotisation des membres à 75 \$ par mois, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2020.

R-20-09-27

Il est proposé par Jocelyn Lamoureux, secondé par Pascal Lévesque et adopté à l'unanimité d'augmenter la cotisation des membres pour un montant mensuel de 75 \$, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2020.

9. En ce qui concerne la présentation du **rapport annuel 2019-2020**, Monsieur Massie tient à informer les membres présents qu'une copie fut envoyée à l'ensemble des membres et qu'il ne fera qu'une présentation rapide des actions qui furent réalisées en votre nom, durant la première année de son mandat avec la FRIJQ. Le tout a bien sûr été réalisé en collaboration avec votre conseil d'administration et certains membres de la FRIJQ.

Durant cette période, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été maintenus et bonifiés avec la participation de votre trésorière, Caroline Blaquière, afin d'assurer la réalisation des objectifs de l'entente de gestion et d'imputabilité conclue avec la Ministre de la santé et des services sociaux, dans le cadre de notre subvention associative par la remise biannuelle d'un rapport de reddition de comptes.

Comme vous le savez, nous avons fait face à la **pandémie de la COVID-19** en cette fin d'année financière. Les membres du conseil d'administration et moi-même avons dû se retourner très rapidement afin de vous aider et vous seconder avec vos nombreux questionnements et s'assurer de suivre les différentes consignes provenant du MSSS et de la santé publique. Cela s'est fait avec le budget restreint de notre Fédération, comptant du personnel ne travaillant que trois (3) jours par semaine.

C'est alors que le conseil d'administration et sa présidente ont décidé que le directeur général devait être disponible pour vous sur une base de cinq (5) et même sept (7) jours par semaine, et ce, durant le mois de mars 2020 et les mois suivants. Par conséquent, un **budget spécial COVID-19** a été mis en place. Ce faisant, nous avons créé un **comité ad hoc COVID-19**. Ce comité avait comme principal objectif d'essayer de répondre à certaines préoccupations des ressources durant cette période, et ce, par le biais de rencontres quasi-journalières, puis 1 à 2 fois par semaine.

Le **conseil d'administration** a tenu en 2019-2020 six (6) rencontres durant cette période, avec une moyenne de presque 100 % de présences des 13 membres ayant participé à ces différentes séances, en plus des nombreuses rencontres des comités *ad hoc*. Il faut noter que le conseil a travaillé en 2019-2020 sur la mise en place de nouvelles orientations stratégiques et la création d'un **comité *ad hoc* de négociation de la nouvelle Entente nationale 2020-2025** et, en date du 31 mars 2020, plus de trois (3) journées complètes de rencontres de travail ont été tenues, en plus de la rédaction et la recherche de documentation, et plusieurs heures de travail effectuées par la permanence et les six (6) membres de ce comité.

De plus, le directeur général fut le principal contact avec la présidente de la FRIJQ pour l'ensemble des discussions et négociations continues avec le CPNSSS/MSSS, tant au niveau des fonctionnaires à Québec que les différentes régions socio-sanitaires, les relations gouvernementales avec les cabinets des ministres et les nombreuses rencontres téléphoniques et participations avec nos ressources, lors de rencontres des comités.

Durant cette période, le directeur général a également préparé **deux (2) études** afin de connaître certains enjeux de nos membres, dans le cadre de la COVID-19 et pour la négociation de notre future Entente nationale, soit un **Guide d'entrevue / Positionnement stratégique FRIJQ-COVID** où l'ensemble des ressources ont individuellement été contactées par notre permanence. Une deuxième, faisant l'analyse des salaires et les descriptions de tâches des employés de nos ressources, avait été demandée dans le cadre du comité de négociation.

La permanence a pris un **nouveau tournant** par la mise en place de différents comités de gouvernance, la création de nouveaux organigrammes et de comités *ad hoc*, qui furent présentés lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2019. Un point important est la refonte des règlements généraux assistée par un comité de gouvernance, dont la rédaction a déjà débuté durant l'été 2020.

M. Massie présente la nouvelle mission qui fera partie des nouveaux règlements généraux de la fédération soit :

NOTRE MISSION

UNIR

en une seule entité
les ressources intermédiaires jeunesse du Québec.

PROMOUVOIR

l'amélioration continue de la qualité
des services dispensés aux jeunes.

DÉFENDRE

et protéger les intérêts
de tous les membres de la Fédération.

REPRÉSENTER

nos membres auprès des différentes
instances gouvernementales.

Au niveau des **communications**, nous avons élaboré une nouvelle signature, une nouvelle image corporative, le début de la mise à niveau du site web et la création d'une nouvelle adresse courriel et d'une infolettre aux membres sous l'appellation *En Direct de la FRIJQ* afin d'informer nos membres des actions prises par la permanence et le conseil d'administration. Nous avons également procédé à la modernisation et l'installation de nouvelles technologies pour la téléphonie et l'informatique ainsi qu'au réaménagement des locaux.

De plus, pour la **Journée de la FRIJQ**, une nouvelle approche fut proposée, soit un horaire d'une seule journée, incluant l'assemblée générale annuelle et le souper des membres. Nous avons reçu deux (2) conférencières émérites du monde universitaire, qui sont venues nous présenter la recherche concernant « L'évaluation des impacts de la Loi sur la Protection de la jeunesse » ainsi qu'une nouvelle approche de discussion avec nos membres par des tables rondes sur différents sujets qui les préoccupent le plus, et ce, suite à leurs commentaires des derniers mois. Le tout s'est déroulé avec la participation de plus de 58 personnes, ce qui fut un franc succès.

SUIVI DE L'ENTENTE NATIONALE entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 : le **Comité national de concertation** a tenu quatre (4) rencontres à Québec, soit : trois (3) avec le CPNSSS et une autre avec la **Table des partenaires**, plusieurs rencontres par téléconférence, par téléphone ont eu lieu, en plus de correspondances qui furent échangés avec le porte-parole du CPNSSS.

Le comité de négociation a pris connaissance du programme de Formation 2020-2021, tel que proposé par le MSSS via le CPNSSS. M. Massie a réalisé une **nouvelle tournée du Québec**, soit dans plusieurs ressources afin de bien comprendre leurs problématiques dans le cadre de l'Entente nationale actuelle, ce qu'elles vivent au quotidien et les différents services qu'elles doivent rendre aux usagers et aux établissements.

Cette tournée visait aussi à rencontrer les directions des ressources et son personnel, en plus des rencontres avec les dirigeants du MSSS / CIUSSS-CISSL individuellement ou par la participation à différents comités locaux de concertation dans les régions de Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale et Mauricie-Centre du Québec. Pour les régions des Laurentides, Laval et Montréal, il n'a pas fait de visite à ce jour considérant la COVID-19. D'autres membres participaient aussi à ces comités locaux et à ceux de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, la Montérégie, Montréal, Lanaudière et les Laurentides.

La **permanence** a répondu à une moyenne de près de 125 demandes mensuellement provenant de la part de nos membres afin de les conseiller. Durant cette période, nous sommes intervenus dans six (6) dossiers concernant des mésententes, des classifications ou bien des enquêtes administratives de nos membres à travers la province. Nous avons également fait les suivis des appels d'offre en Gaspésie, dans les Laurentides et à Montréal.

Monsieur Massie demande s'il y a des questions concernant cette présentation.

La présidente, Mme Arseneault, remercie M. Massie et tient à le féliciter pour son travail au cours de la dernière année ainsi que Mme Beaudoin, notre adjointe administrative.

9. Nomination et entérinement des membres du conseil d'administration 2020-2021

M. Massie informe les membres que cette année, les treize (13) postes sont comblés et que les membres suivants désirent poursuivre leur mandat actuel et être reconduits pour agir à titre d'administrateurs (Trices) de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec pour l'année 2020-2021, incluant le directeur général, qui est membre d'office. À noter que le comité exécutif sera nommé lors du prochain conseil d'administration régulier.

Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière)
M. Gilles Lalande (Montréal)
M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale)
M. Martin Monté (Estrie)
Mme Caroline Blaquièrre (Laurentides)
M. Guillaume Messier (Montérégie)
M. Éric Bédard (Montérégie)
Mme Louise Boucher (Mauricie-Centre du Québec)
Mme Nancy Leduc (Laurentides)
Mme Valérie Dassie (Montérégie)
M. Michel Tremblay (Montréal)
Mme Kathleen Caudron (Lanaudière)
M. Mario-Olivier Massie -DG / conseil

R-20-09-28

Il est proposé par Dyna Pelletier, secondé par Jean-Marc Allard et adopté à l'unanimité d'approuver le conseil d'administration 2020-2021 composé de : Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière), M. Gilles Lalande (Montréal), M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale), M. Martin Monté (Estrie), Mme Caroline Blaquièrre (Laurentides), M. Guillaume Messier (Montérégie), M. Éric Bédard (Montérégie), Mme Louise Boucher (Mauricie-Centre du Québec), Mme Nancy Leduc (Laurentides), Mme Valérie Dassie (Montérégie), M. Michel Tremblay (Montréal), Mme Kathleen Caudron (Lanaudière) et M. Mario-Olivier Massie -DG / conseil.

10. Questions diverses

Il n'y a eu aucune question et les membres présents ont remercié le nouveau conseil d'administration pour le travail accompli au cours de la dernière année.

13. Levée de l'assemblée

En terminant, la présidente tient à remercier les membres présents pour leur participation. De plus, elle les félicite pour leur excellent travail au cours des derniers mois et demande la levée de la réunion de l'assemblée générale annuelle 2019-2020 qui prend fin à 17 h, pour une durée de quarante-cinq minutes (45 minutes).

R-20-09-29

Il est proposé par Éric Bédard, secondé par Paul Bullock et adopté à l'unanimité de lever la réunion de l'assemblée générale annuelle 2019-2020 qui prend fin à 17 h.